



FEUILLE OFFICIELLE

DES
ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

PRIX DES ANNONCES:

payable d'avance.

UNE A SIX LIGNES. 3 fr.
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS. 0 fr. 40 cent.
Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

Les annonces doivent être remises, au plus tard, le mardi soir à deux heures.

CALENDRIER

Jeudi 13. S^e Glycère.

V. 14. S ^e Félice.	L. 17. S ^e Giselle.
S. 15. S ^e Denise.	M. 18. S ^e Claude. P.O
D. 16. PENTECÔTE.	M. 19. S. Yves.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

payable d'avance.

UN AN.	15 fr.
SIX MOIS.	8
TROIS MOIS.	4
UN NUMERO.	0 fr. 50 cent.

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser au Chef de l'imprimerie du Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES à Messieurs les Préfets maritimes; Chefs de service et Commissaires de l'inscription maritime.

(Direction des Invalides, Bureau central).

Paris, le 17 février 1869.

Au sujet de quelques observations faites par la Cour des comptes sur la comptabilité de l'établissement des Invalides. Prescriptions à cet égard.

Messieurs, la vérification du compte général de l'établissement des Invalides, pour la seconde partie de la gestion 1866, a donné lieu, de la part de la Cour des comptes, à quelques observations de principe que je vais porter à votre connaissance et auxquelles il m'a paru à propos de faire droit.

Service Gens de mer

La Cour demande qu'on joigne, désormais, aux mandats de recettes provenant de *bris et naufrages*, de *produits d'inventaires et de successions*, des copies des procès-verbaux de vente, qui, aux termes de la nomenclature annexée à l'instruction du 19 décembre 1859, doivent seulement être remis aux trésoriers. Les justifications réclamées seront produites à partir du 1^{er} mars prochain.

Service Invalides.

Lorsque des avances de solde sont payées sur un exercice avant son ouverture, les retenues de 3 p. 100 opérées sur ces dépenses, au profit de la caisse des Invalides, sont appliquées à l'exercice courant. C'est ainsi que le compte de 1866 comprend à ce titre des sommes se rapportant à l'exercice 1867. Ces recettes, faites par anticipation, sont présentées d'une manière distincte sur les états en demande d'ordonnances; mais, dans le compte général, elles sont confondues avec les recettes de l'exercice courant, et demeurent définitivement classées à ces ressources.

« Ce mode de procéder, dit la Cour, engendre donc cette anomalie, que, tandis que les payements pour avances de solde sont classés dans un exercice, les recettes auxquelles ces avances ont donné naissance figurent dans un autre exercice. »

Pour prévenir le retour de semblables observations, il faudra désormais, toutes les fois que les opérations de l'espèce seront faites sur un exercice futur, les comprendre au compte accessoire *Recette à régulariser*, où elles figureront jusqu'au moment de l'ouverture de l'exercice auquel elles devront s'appliquer.

Il arrive aussi parfois que des recettes provenant de retenues de 3 p. 100 effectuées sur des paiements afférents à un exercice qui est encore ouvert, sont inscrites au titre de l'exercice courant,

Pour satisfaire au vœu émis par la Cour, il conviendra d'éviter, autant que possible, à l'avenir, de semblables interversions d'exercices.

Je vous prie de pourvoir, chacun en ce qui vous concerne, à l'exécution de ces prescriptions.

Recevez, etc.

L'Amiral, Ministre Secrétaire d'Etat au département de la marine et des colonies,

Signé: RIGAULT DE GENOUILLY.

Par décision du Commandant en date du 7 mai 1869, et à compter du même jour, les mutations suivantes ont eu lieu dans le personnel administratif de la colonie :

M. Le Clos, commissaire-adjoint de la marine, remplissant les fonctions de Commandant intérimaire, a repris celles d'Ordonnateur;

M. D'Heureux, commissaire-adjoint de la marine, remplissant les fonctions d'Ordonnateur intérimaire, a repris celles de Contrôleur colonial, qu'occupait intérimairement M. l'aide-commissaire Bruère, commissaire de l'inscription maritime.

Par décision du Commandant de la colonie en date du 8 mai 1869, M. Hautefeuille

(Léon-François-Auguste), lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe, a pris, ledit jour, le commandement de la goëlette la *Mouche*, en remplacement de M. Fabiani, officier du même grade, rentrant en France.

Par décision de l'Ordonnateur en date du 10 mai 1869, M. Monnet, pharmacien de 2^e classe de la marine, arrivant de France, a pris le service de la pharmacie de l'hôpital de Saint-Pierre, en remplacement de M. Prévot, pharmacien de 3^e classe, appelé à continuer ses services au port de Rochefort.

INSCRIPTION MARITIME.

POLICE DE LA NAVIGATION.

Par jugement du tribunal maritime commercial siégeant à Saint-Pierre (îles Saint-Pierre et Miquelon), en date du 4 mai 1869, le nommé Dauguet (Charles), matelot de 3^e classe, inscrit à Granville, 1^{er} et n° 904, embarqué en qualité de maître d'équipage sur la goëlette *Gaud-et-Marguerite*, du port de Granville, a été condamné à deux mois de prison par application des articles 60 § 13 et 55 § 5 du décret-loi du 24 mars 1852.

DOUANES.

ETAT de la quantité de produits de pêche expédiés de Saint-Pierre, du 1^{er} janvier au 1^{er} mai 1869.

DÉSIGNATION des PRODUITS EXPORTÉS.	PENDANT le mois d'AVRIL.	ANTÉRIEUREMENT.	TOTAL au 1 ^{er} MAI 1869.	PENDANT LA PÉRIODE correspondante de 1868.	AUGMENTATION en 1869.	DIMINUTION en 1869.
Morue sèche.....	222,266 k.	661,912 k.	884,178 k.	2,063,215 k.		1,179,037 k.
Morue verte.....
Huile de foie de morue.....
Rogues.....
Issues de morue.....	.	.	22,275 k.	22,275 k.	.	.
Hareng.....	.	22,275 k.	22,275 k.	.	.	.

Vu: L'Ordonnateur,
A. LE CLOS.

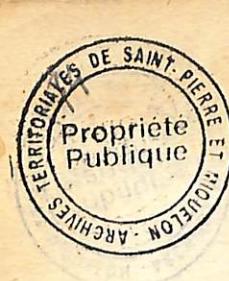
L'Agent chargé des Douanes,
J. LARUE.

PARTIE NON OFFICIELLE

La corvette de charge l'*Eurydice*, partie de Brest, le 11 avril dernier, sous le commandement de M. le lieutenant de vaisseau Chardonneau, et à bord de laquelle se trouvaient M. le colonel Cren, commandant de la colonie, et sa famille, a mouillé sur notre rade dans la nuit de vendredi à jeudi dernier.

M. le Commandant a débarqué dans la matinée, vers 11 heures, au milieu d'une foule nombreuse qui se pressait aux abords de la Cale du Gouvernement, pour saluer le retour si impatiemment attendu du Chef de la colonie, — lui offrant ainsi un témoignage spontané de sentiments dont sept mois d'absence n'ont certainement pas atténué la vivacité.

MM. les Chefs d'administration et les mem-



bres du Conseil de la colonie ont accompagné M. le Commandant du quai à l'Hôtel du Gouvernement, où étaient réunis tous les corps civils et militaires. — Là, tous les sentiments ont trouvé dans M. l'Ordonnateur, un sympathique interprète ; M. le Commandant a répondu en des termes qui témoignent de sa sollicitude paternelle et éclairée pour tout ce qui touche aux intérêts de notre colonie et à ceux du personnel qui l'assiste dans ses hautes fonctions.

AVIS AUX NAVIGATEURS ANNONCES HYDROGRAPHIQUES.

MER DU NORD (côte nord de France).

Eclairage et balisage des bords de Dunkerque.

Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics prévient les navigateurs que, dans le courant du mois d'août prochain, l'éclairage et le balisage de la partie du littoral comprise entre le port de Calais et la frontière de Belgique seront complétés et modifiés ainsi qu'il suit :

Feu flottant de Snouw ou ancien Mardyck.

Le bateau-feu actuel de Mardyck sera transporté à 1 mille 1/2 environ dans l'Ouest de la position qu'il occupe aujourd'hui et placé près du banc Snouw.

Le feu sera *fixe rouge*, élevé de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer, et avec une atmosphère claire on pourra le voir d'une distance de 7 milles.

Le bateau est un ponton de 150 tonneaux, peint en rouge, avec le mot Snouw en grosses lettres blanches sur les flancs. Il a un mât rouge portant au sommet une sphère rouge à claire-voie, de 2 mètres de diamètre. Il sera mouillé par 20 mètres d'eau de basse mer, à 5 milles au N. 49° E. du phare de Gravelines, par 51° 3' 32" N., 0° 7' 34" O.

Feu flottant de Dyck.

Ce nouveau bateau montrera deux feux *fixes blancs*, élevés, l'un 10° 50', l'autre de 7 mètres au-dessus de la mer, et, avec une atmosphère claire on pourra le voir d'une distance de 11 milles.

Le bateau est un ponton de 200 tonneaux, peint en rouge, avec le mot Dyck écrit en grosses lettres blanches sur ses flancs. Il a deux mâts rouges portant chacun au sommet une sphère rouge à claire-voie, de 2 mètres de diamètre. Il sera mouillé par 20 mètres d'eau environ de basse mer, à 3 milles 1/2 au N. 34° O. du phare de Gravelines et par 51° 3' 8" N., 0° 16' 40" O.

Feu flottant de Ruytingen.

Le bateau-feu de Ruytingen sera transporté à près de 1 mille dans le N.-E. de l'extrémité Nord du banc Out-Ruytingen, sur la ligne qui limite les bancs de Flandre du côté du large.

Le feu sera *rouge*, à *éclipses*, se succédant de 30 secondes en 30 secondes ; il sera élevé de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer, et, avec une atmosphère claire, on pourra le voir d'une distance de 11 milles.

Le bateau est un ponton rouge, de 150 tonneaux, avec le mot Ruytingen écrit en grosses lettres blanches sur les flancs. Il est à un mât rouge, et portant au sommet un ballon rouge, à claire-voie, de 2 mètres de diamètre. Il sera mouillé par 15 à 20 mètres d'eau de basse mer, à 11 milles 1/2 au N. 32° O. du phare de Dunkerque, et par 51° 12' 52" N., 0° 8' 0" O.

Alignements. — Les feux flottants Snouw et de Dyck, relevés l'un par l'autre, indiqueront le gisement de la rade de Dunkerque depuis son entrée à l'ouest jusqu'à l'est du port.

Le feu flottant de Dyck, relevé par le phare

à éclipses de Dunkerque, signalera aux navigateurs venant de l'Ouest de la direction à suivre pour gagner la rade de Dunkerque. Vu un peu à gauche du phare à feu fixe de Gravelines, il donnera la route à faire pour passer entre la pointe Ouest de l'Out-Ruytingen et le petit banc situé à l'Ouest de cette pointe.

Le feu flottant de Ruytingen, relevé par le phare à feu fixe de Gravelines, donnera un alignement pour passer entre les bancs Dyck Ouest et Dyck, et entre l'Out-Ruytingen et l'Inn-Ruytingen. Enfin les navires venant du Nord et se dirigeant vers la côte de France verront le feu flottant du Ruytingen dans le S.-O. de leur route quand ils relèveront le phare de Dunkerque vers le Sud, après avoir dépassé de 3 à 4 milles le feu flottant à éclats alternativement rouges et blancs de West-Hinder. Ceux venant du détroit et suivant le canal des grands fonds verront le feu flottant de Ruytingen à l'E.-N.-E., au moment où il perdront de vue le phare Walde, et auront alors le phare de Gravelines au S.-E.

Un avis ultérieur fera connaître l'époque précise à laquelle ces trois bateaux-feux seront mis à leur nouvelle station.

Balisage des bancs.

Neuf bouées en tôle seront mouillées sur la limite extérieure des bancs, depuis le banc Bergues, jusques et y compris le Riden de Calais.

N° 1. — Bouée de Bergues, *noire* avec voyant sphérique, mouillée par 20 mètres d'eau ; on y relève :

Le grand clocher de Bergues par la balise du mât des pilotes. S. 16° E.
Le phare de Dunkerque S. 10° E.
La tour des pavillons de Dunkerque. S. 11° E.
Latitude, 51° 16' 25" N.; — Longitude, 0° 2' 0" O.

N° 3. — Grand Out-Ruytingen, bouée *noire* avec voyant composé de deux cônes accolés par la base mouillée par 18 mètres d'eau à l'extrémité N.-E. du banc on y relève :

Le phare de Dunkerque S. 40° E.
La tour de Saint-Georges au. S. 1° E.
Le phare de Gravelines au. S. 9° O.
Le nouveau feu flottant de Ruytingen. N. 66° E.
Latitude, 51° 12' 9" N.; — Longitude, 0° 10' 39" O.

N° 5. — Grand Out-Ruytingen, bouée *noire* avec voyant cylindrique, mouillée par 16 mètres d'eau au milieu du banc ; on y relève :

Le bateau-feu de Ruytingen au N. 50° E.
Le phare de Dunkerque au S. 59° E.
Le phare de Gravelines au. S. 5° E.
Le phare de Calais S. 38° O.
Latitude, 51° 9' 8" N.; — Longitude, 0° 14' 51" O.

N° 4. — Petit Out-Ruytingen, bouée *rouge* avec voyant composé de deux cônes réunis par le sommet, mouillée par 20 mètres d'eau de basse mer, à l'extrémité Sud du banc ; on y relève :

Le bateau-feu de Dyck au. S. 60° E.
Le phare de Gravelines au. S. 50° E.
Le clocher d'Oye au. S. 31° E.
Le phare de Walde au. S. 5° O.
Le phare de Calais au. S. 19° O.
Latitude, 51° 6' 2" N.; — Longitude, 0° 24' 28" O.

N° 9. — Petit Out-Ruytingen, bouée à *damier noir et blanc* avec voyant composé d'un cône surmonté d'une sphère, mouillée par 12 mètres d'eau aux basses mers, à l'extrémité Ouest du banc : on y relève :

Le bateau-feu de Dyck au. S. 73° E.
Le phare de Gravelines au. S. 61° E.
Le clocher d'Oye au. S. 46° E.
Le phare de Walde au. S. 20° E.
Le phare de Calais au. S. 2° O.
Le cap Gris-Nez au. S. 39° O.
Latitude, 51° 5' 23" N.; — Longitude, 0° 28' 30" O.

N° 6. — Riden de Calais, bouée *rouge* avec voyant sphérique, mouillée par 10 mètres d'eau à marée basse, à l'extrémité N.-E. du banc ; on y relève :

Le phare de Walde à. 1 Est.
Le moulin de Walde au. S. 75° 30' E.
Le phare de Calais au. S. 53° 0' E.
La chapelle du fort de Nieulay au. S. 23° 0' E.
Les moulins de Coquelle au. S. 8° 0' E.
Le clocher de Sangatte au. S. 25° 0' O.

Latitude, 50° 59' 40" N. — Longitude, 0. 33° 10" O.

N° 7. — Grand Out-Ruytingen, bouée *noire* avec voyant conique, la pointe en haut, mouillée par 15 mètres d'eau près de l'extrémité S.-O. du banc ; on y relève :

Le phare de Gravelines au. S. 31° E.
Le clocher d'Oye au. S. 41° E.
Le phare de Walde au. S. 23° O.
Le phare de Calais S. 30° O.
Latitude, 51° 7' 15" N.; — Longitude, 0° 20' 18" O.

N° 2. — Petit Out Ruytingen, bouée *rouge* avec voyant conique, la pointe en bas, mouillée par 12 mètres d'eau de basse mer, à l'extrémité Nord du banc ; on y relève :

Le phare de Gravelines, ouvert de 4° environ vers le Sud avec le feu flottant de Dyck, au. S. 42° E.

Le clocher d'Oye au. S. 24° O.

Le phare de Walde au. S. 8° O.

Le phare de Calais au. S. 19° O.

Latitude, 51° 7' 24" N.; — Longitude, 0° 23' 41" O.

N° 8. — Riden de Calais, bouée *noire* avec voyant en forme de double C mouillée par 12 mètres, à l'extrémité S.-O. du banc ; on y relève :

Le phare de Walde au. N. 70° E.
Le phare de Calais au. S. 80° E.
Les moulins de Coquelle au. S. 32° E.
Le clocher de Sangatte au. S. 6° O.
Latitude, 50° 58' 25" N.; — Longitude, 0, 35' 0" Ouest.

Avis. — Les bouées de l'entrée occidentale de la rade de Dunkerque, bouée noire n° 1 et bouée rouge n° 2, seront déplacées en même temps que le feu de Mardyck et portées à 1 mille environ dans l'Est de leur position actuelle. Toutes les autres bouées de la rade au nombre de dix, seront maintenues dans les emplacements qui leur ont été assignés.

Les relèvements sont vrais. Variation : 19° 23' N.-O. en 1869.

Voyez la série C. n° 5, 6, 7; les cartes n° 90, 91, 923, 924, 925, 1,139, 1,527, 2,161, 2,169 et 2,173 ; les instructions n° 382, pages 74, 75, 81, 94 et n° 203, pages 234, 237.

Le Chef du service des instructions,
A. LE GRAS,

EPHÉMÉRIDES.

MAI.

13. — 1637. — Reprise des îles de Lerins aux Espagnols, par le comte d'Harcourt et Escoubleau de Sourdis.

14. — 1781. — Le vaisseau *l'Actif*, commandant de Boade, contraint à la retraite le vaisseau anglais le *Sans Pareil*.

15. — 1664. — Reprise de la Guyane, sur les Hollandais, par Le Fèvre de la Barre.

16. — 1694. — Combat de Porto-Magno entre une division française, aux ordres du capitaine de vaisseau Du Chalard, et plusieurs vaisseaux anglais, dont 3 sont pris ou brûlés.

17. — 1862. — Prise de Ne-Kiae, sur les Taépings, par les troupes du contre-amiral Protet, qui est tué devant cette place.

18. — 1628. — Retraite d'une flotte anglaise de 50 vaisseaux venue au secours de la Rochelle.

19. — 1780. — Combat dans les parages de la Martinique, entre les escadres du comte de Guichen et de l'amiral Rodney.

POSTE AUX LETTRES.

La goëlette postale *Stella-Maris* partie de Sydney, dimanche 9, à midi a mouillé dans le port de Saint-Pierre, mardi 11, à 5 heures du soir, avec la malle d'Europe du 24 avril.

L'aviso à vapeur *l'Estafette* partira pour Sydney, avec les dépêches de la colonie, pour les États-Unis et l'Europe, le dimanche 16 du courant.

On recevra à la poste, samedi jusqu'à 8 heures du soir, les lettres affranchies en numéraire au guichet du bureau.

Les lettres affranchies en timbres-poste pourront être jetées dans la boîte supplémentaire de la rue Joinville, jusqu'à 8 heures 3/4 et dans la boîte du bureau de la poste jusqu'à 9 heures précises.

LISTE DES LETTRES

Restant à la poste de Saint-Pierre, le jeudi 7 mai 1869.

LETTERS FRANÇAISES :

MM.	MM.
Beaulieu, Louis.....	2 Lottin, Dominique.....
Boucard, Pierre-Marie.....	1 Le Barzic, Gilles.....
Bataille, Joseph.....	1 Le Tarrin, Louis.....
Boëzardant.....	1 Le Malle, Louis.....
Chamborant.....	1 Lambert.....
Chuinard, Aimé.....	1 Le Crafer, Rolland.....
Dibildos, Michel.....	1 La Fourcade, Pierre.....
Delorme, François.....	1 Masselin.....
Enouf, Jean.....	1 Moulinet.....
Etienne, Jean.....	1 Petit, Pierre.....
Gauchet, Jean.....	1 Portier, Joseph.....
Huet, Auguste.....	1 Robin, Jean.....
Jacquet, Jean.....	1 Vidament, François.....
Jacob, Jean.....	1

A DIVERS BATIMENTS :

MM.	MM.
Massu, Amitié.....	2 Besnier, id.....
Fontaine, François, id..	1 Le Moigne, id.....
Bataille, Arthur, id....	1 Delisle, Dadin.....
Thomasse, id.....	1 Marcand, id.....
Boulait, Paul, id.....	1 Boulard, id.....
Dujardin, Auguste, id..	1 Duchesne, Deux-Louise.....
Letondu, Constant, id..	1 Touzé, Désirée.....
Guillard, J.-M., Andie.....	1 Mehous, id.....
Guillard, Victor, id....	1 Tavet, J.-M., id.....
Coudray, Théodule, id..	1 Launay, Charles, id.....
Quinette, Eugène, id... César, Auguste, id....	1 Guillerme, Duc-de-Pen-thière.....
Périer, Auguste, id....	1 Douville, François, id.....
De St-Denis, Léon, id..	1 Potel, Charles, Dugay-Trouin.....
Adelus, François, id... Cap. Fontaine, Aglaé.....	1 Gouzard, Prosper, id.....
Godefroi, Alex., id....	1 Houzé, Emile-Auguste.....
Hamel, id.....	1 Cap. Brochu, b-g. Eclair.....
Lecluse, Louis, id.....	1 Doussin, Eugénie.....
Bellant, Jules, id.....	1 Langelinay, id.....
Gavran, Augustine.....	1 Beaufourd, Edouard, Eugénie (St-Vatery).....
Dubois, Jean, id.....	1 Legende, Edouard.....
Thomas, Ange, id.....	1 Lebourg, Elisa.....
J.-B. Hue, Adour.....	1 Le Gouan, Auguste, id.....
Daniel, Louis, id.....	1 Cardronnel, id.....
Larsonneur, Emile, id..	1 Fenien, Emile, id.....
Le Mièvre, Auguste, id..	1 Chauvière, Jean, id.....
Sublin, Henry, id.....	2 Ouin, Alexandre, id.....
Lair, Auguste, id.....	1 Dubost, Jean, id.....
Murescay, Isidore, id..	2 Laty, Espérance n° 2.....
Lecouët, id.....	1 Voisin, id.....
Girault, Louis, Arsène.....	1 Lefranc, id.....
Fauchon.....	2 Grandin, id.....
Plion.....	1 Eve, Léon, id.....
Hamon, Alma.....	1 Mayeux, id.....
Robin, id.....	1 Lebouvier, Alex., id.....
Daimé, id.....	1 Lelandais, Espér., n° 1.....
Vallée, Anna.....	1 Eustache, id.....
Laroque, id.....	1 Fleurly, id.....
Levionnais, id.....	1 Jeanne, François, id.....
Bezard, Auguste, id....	2 Lemerle, id.....
Lorence, Alphonse, id..	1 Lediouron, id.....
Bachelet, Henry, Amiral-Desfossés.....	1 Lebasnier, Étoile-drs-Mers.....
Choisnel, Er., Adolphe.....	1 Turgis, id.....
Vaillant, Louis, id.....	1 Fauny, Pierre, id.....
Hottot, Pierre, Anatole.....	1 Bauvel, id.....
Gauron, François, id..	1 Lo Vavasseur, id.....
Costard, Alfred, Aimable-Marie.....	1 Lorent, Charles, id.....
Coquet, Henry, id.....	1 Chapdelaine, Joseph, Eugénie-et-Marie.....
Chon, id.....	1 Courtois, J.-L. Espiègle.....
Quémérais, Adèle.....	1 Regnaux, Jul., Espoir.....
Le Terme, Jules, id....	1 Charpentier, J., Ella.....
Genu, Jean, id.....	1 Maillot, id.....
Quesnel, J.-M., Albert.....	1 Charpentier, F., id.....
Dupré, Joseph, id.....	1 Demoncuit, Frères-ét-Sœurs.....
Andrieux, Ch., Adrien.....	1 Gidouint, Th. Flèche.....
Lefloc, Victor, Adèle-etc-Auguste.....	2 Bosché, François-Arago.....
Desmot, Anna-Adèle.....	1 Lefrançois, id.....
Cormier, Guill. Actif.....	1 Noël, Honoré, id.....
Beranger, Bayonnaise.....	1 Le Chanteur, id.....
Meslin, Aimable, id....	1 Police, Paul, id.....
Maignein, Bessie.....	1 Fabien, Jules, id.....
Lecoq, Brise.....	1 Dudouit, Georges, id.....
Roussel, Alphonse, Christophe-Colomb.....	1 Raoult, F., Fabien.....
Mathieu, Isidore, id....	1 Raoult, P., id.....
Neveu, Osope, id.....	1 Lebernicheux, id.....
Bourdet, Célestine.....	1 Brache, Claude.....
Lebe, Ambroise, id.....	1 Grosset, F., Ferdinand-de-Fécamp.....
Fouché, Coquette.....	2 Gabriel, id.....
Lemarquand, id.....	1 Robin, Fernand.....
Brache, Claude.....	1 Tostain, id.....
Le Bastard, Victor, id....	1 Fanouillère, Francis.....
Jagout, id.....	1 Forcel, Gustave.....
Haux, Alfred, id.....	1 Lehuly, id.....
Campion, Ferdinand, id..	1 Lemaitre, id.....
Voisin, Jules, id.....	1 Fontenay, id.....
Royer, Jacques, Cygne.....	1 Legentil, id.....
L'Huillier, Auguste, id..	1 Alix, id.....
Léonard, Jacques, id....	1 Bezard, id.....
Pénel, id.....	1 Marie, id.....
Lemoucheux, id.....	1 Laurence, id.....
Talvende, id.....	1 Dupont, id.....
Leplatois, Colombe.....	1 P. Danger, Germain.....
Findault, id.....	1 Le Micerre, id.....
Olmulz, id.....	1 Corbet, id.....
Bisson, Clarisse.....	1 Grouist, id.....
Legac Y.-M. Cultivateur.....	2 Leprieur, Grand-Banc.....
Leffray, Joseph, Crète.....	1 Le Sec, Pierre, id.....
Guéroissel, id.....	1 Hue, id.....
Fouchet, Colombier.....	
Piot, Jean-M., Charles.....	
Macé, Charles, 2-Sophie.....	
Ernouf, François, id....	

MM.	MM.
Lalande, id.....	2 Lequeré, id.....
Quétier, id.....	1 Fougeray, id.....
Thélot, id.....	1 Couéri, id.....
Burnel, id.....	2 Forestier, id.....
Josseaume, P., Georges-Auguste.....	1 Guénon, Marie-Gabrielle
Boudan, Granvillaise ..	1 Voisin, id.....
Rousselle, id.....	1 Duval, id.....
Briand, Pierre, id.....	1 Lainé, id.....
Aubry, id.....	1 Morin, id.....
Landgren, Hyacinthe-Marie.....	1 Guénon, Nive.....
Villedieu, Julie-de-Nantes.....	2 Sebire, id.....
Ternissier, id.....	2 Rahec, id.....
Terrier, Jean-Agathe ..	1 Lecaplin, id.....
Héliot, Jules.....	1 Delarue, Pierre-Philippe
Goron, Os., Jeune-Bayonnaise.....	1 Leriquer, Pugel.....
Landy, Julien, Jeune-Lucie.....	1 Mari (Edouard), id.....
Grandin, id.....	1 Adelus, id.....
Boulard, id.....	1 Coquière, id.....
Duchesne, Deux-Louise.....	1 Bonneté, Providence.....
Touzé, Désirée.....	1 Rault, Reine-Blanche.....
Unouard, Junon.....	1 Daniaux, Rigollette.....
Bidel, Louis.....	1 Lamort, Roland.....
Plainc, id.....	2 Boyer, id.....
Ringuet, id.....	1 Renouf, id.....
Lehuly, id.....	1 Lenoir, id.....
Grandin, id.....	1 Georgin, id.....
Beranger, id.....	1 Garentois, Ranger.....
Encoignand, id.....	1 Furet, id.....
Genu, Lion.....	1 Sécardin, id.....
Leronoux, id.....	1 Josse, id.....
Morel, Louise.....	2 Rihouët, Société.....
Jean, Laure	1 Gaud, id.....
Severy, id.....	1 Arthur, Sébastopol.....
Olhagaray, Molière	1 Brugaly, id.....
Alanic, id.....	3 Lefebvre, id.....
Dupuy, id.....	1 Duboc, Trois-Frères
Robin, id.....	1 Leconte, id.....
Savary, Maria	2 Lenoir, id.....
Vautier, id.....	1 Tougard, id.....
Lehuly, id.....	1 Duboc, Trois-Frères
Leborgne, id.....	1 Le Penven, Tour-Malakoff
Savary, Alcide, id.....	1 Laroc (Joseph), Tigre
Feron, id.....	1 Lareguy, Violette
Cap Notias, Marie-de-Fécamp	2 Chapon, Victor-Eugène
Lebreton, Marie-Clérence	1 Gaudelert, id.....
Verdier, Marie-Pauline	1 Lebret, Malakoff
Rimeu, id.....	1 Depargne, id.....
Agenais, Merle	1 Macé, id.....
Allot, Jean, Malouine	1 Rollier, id.....
Guilbert J.-M., Malakoff	1 Rachinel, Victorine
Duval, Jean, Marie-Suzanne	1 Duquesnay, id.....
Texier, Marie-Eugénie	1 Ronley, id.....
Valegrand, id.....	1 Demauduit, id.....
Vigel, J., Marie-Aline	1 Dufresne, id.....
Vauluisant, Martin-Pêcheur	1 Gosselin, id.....

LETTERS ANGLAISES.

Francis Armstrong	1 William, Baillie
Courtois, J.-L. Espiègle	1 Jacques, Frémont
Regnaux, Jul., Espoir	1 George, Lilly
Charpentier, J., Ella	1 Mar, Erie

A DIVERS BATIMENTS.

Cap. Forets, Arab	3 Volan, Jules, (station de Terre-Neuve)
Cap. Hy. Mearns, Alexander	1
Cap. Fred. Fullerton Céleste	1

Une lettre chargée à l'adresse de M. Aubert, aspirant de marine à bord du vaisseau le *Jean-Bart*.

Le succès de l'*Album de Notre-Dame-des-Arts* est d'autant plus grand que l'éducation professionnelle des femmes devient de plus en plus à l'ordre du jour. L'institution avait innové cette idée; l'*Album* s'efforce de la répandre au dehors.

On se rappelle que notre journal a promis en prime un billet d'entrée gratuite pour le concert annuel de NOTRE-DAME-DES-ARTS.

Ce concert, unique dans son genre se donne dans le parc même du château de Neuilly, au milieu d'un parterre de fleurs, dont les odeurs printanières se mêlent aux parfums de Guerlain, — l'auditoire étant composé du monde le plus élégant de Paris — comme monde,

officiel ou aristocratique, — artistique et littéraire.

Il sera d'autant plus brillant cette année quel'on y entendra madame de Méric Labrache et madame la Baronne Caters. Le Prince Poniatowski a bien voulu également accorder son concours et compose spécialement pour cette charmante matinée musicale un morceau qui ne peut manquer d'être remarquablement interprété par les élèves de l'institution.

Ce billet de concert (dont le prix est de 10 francs), offert ainsi en prime, réduit par le fait à dix francs, le prix de l'abonnement annuel à l'*Album de Notre-Dame-des-Arts*.

Nous offrons en outre une autre prime, qui ne peut manquer de plaire: le *Pater illustré* édité par E. Lachaud, 4, place du théâtre français.

Le *Pater illustré* est un splendide Album, de 17 feuillets, papier d'Angoulême, in-folio très-fort et glacé, d'une hauteur de 36 centimètres sur 28 centimètres de largeur. Cet Album, de l'avis des critiques les plus compétents, constitue une œuvre hors ligne, révélant la forme de l'art religieux propre à notre époque. Il se compose d'œuvres extraites ou imitées des travaux de nos grands maîtres.

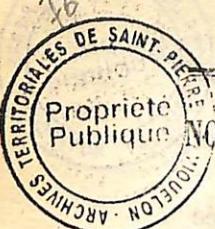
Son prix dans le commerce est de 6 francs, richement relié, doré sur tranches et monté sur onglet; — broché, 3 francs.

Par suite des conventions intervenues entre l'Administration de l'*Album* et M. Lachaud, tout abonné de l'*Album de Notre-Dames-des-Arts* peut, sur présentation de sa quittance, prendre le *Pater illustré* chez l'éditeur au prix de: 1 franc 50 centimes broché, et 4 francs 50 centimes relié.

Le prix de l'abonnement est de 20 francs pour Paris, 22 francs pour les départements, 25 francs pour l'étranger.

On s'abonne à la librairie Paul Dupont, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau à Paris, ou — par lettre et mandat affranchis adressés au Secrétaire de la rédaction, à Neuilly.

Les primes *Artistiques, musicales et travaux* représentent deux ou trois fois le prix de l'abonnement.</p



NOUVELLES MARITIMES ET COMMERCIALES

PORT DE SAINT-PIERRE

BÂTIMENTS DE L'ÉTAT.

Le transport à voiles l'Eurydice, commandé par M. Chardonneau, lieutenant de vaisseau, a mouillé dans le port de Saint-Pierre, le 6 mai, venant de Brest.

A bord de ce transport se trouvaient comme passagers :

M. le colonel Gren, commandant des îles Saint-Pierre et Miquelon, et sa famille; M. Hautefeuille, lieutenant de vaisseau; M. Monet, pharmacien de la marine; le frère Blaise, de l'Institut de Ploërmel;

M. Guilbeau, garde maritime, et sa famille;

20 ouvriers maçons; 9 canonniers ouvriers de la compagnie d'ouvriers d'artillerie de la marine; 2 caporaux d'infanterie de la marine et 32 fusiliers disciplinaires.

L'aviso à vapeur le Bouvet, commandé par M. d'Ainesy de Montpézat, lieutenant de vaisseau, a mouillé dans le port de Saint-Pierre, le 7 mai, venant de Port-au-Prince (Haïti).

BÂTIMENTS DU COMMERCE.

Mai. ENTRÉS VENANT DE

6. Adolphe, c. Rouget, sel et div. march. Brest.
7. Molière, c. Olhagaray, sel. Saint-Nazaire.
-- Julie-Gabrielle, c. Leclerc sel. Saint-Martin.
-- Vas-et-Vient, c. Tronel, sel. Saint-Malo.
-- Mauve, c. Bourdase, sel. Saint-Malo.
-- Emile, c. Roullier, div. march. Bayonne.
-- Jules, c. Lamperièvre, sel et div. march. Saint-Malo.
11. Stella-Maris, c. Leroux (service postal) Sydney.
-- Mésange, c. sel. Saint-Nazaire.
-- Marguerite, c. Jant-Laké, div. m. baie de Fortune.

Mai. EN RELACHE.

4. Deux-Sœurs.
— Hortense (Saint-Pierre).
— Amélie.
— Louis.
— Virginie.
— Burette.
— Beranger.

Mai. SORTIS ALLANT A

5. Hodgson, c. Mac Vains, lest. Sydney.
29. Vapeur anglais Greenwood, c. Hallett. Londres.
— Camfort, c. Horolet, lest. Sydney.
10. Vas-et-Vient, c. Tronel, Golfe.

EXPÉDIÉS POUR LA PÊCHE :

11. Adolphe.
— Hyacinthe-Marie.
— Jules.

Le dernier banquier vient de quitter notre rade, pour se rendre sur les lieux de pêche; c'était le trois-mâts *Adolphe*, qu'une voie d'eau avait, peu de temps après son départ de France, forcé à relâcher à Brest.

Quelques goëlettes sont encore revenues avec pertes de chaloupes ou de chaînes; mais en réalité le coup de vent de N. E. que nous avons déjà signalé n'a pas occasionné autant de pertes qu'on eut pu, dès l'abord, le supposer: 23 bâtiments, sur 300 environ, ont seulement éprouvé des avaries assez sérieuses, et d'après les renseignements que nous avons reçus, la première pêche sera bonne; ceux-là même qui ont été le plus maltraités déclarent que leurs pertes de chaloupe ou de chaîne ne sont rien auprès de celles qu'ils éprouvent par leur abandon des lieux de pêche.

On cite des navires rencontrés ayant déjà des marées de 1,200 à 1,400 morues.

Ainsi, la Société de Granville, aurait été vue avec 11,100 morues à bord, vers le 2 ou 3 mai. Nous pourrions en indiquer plusieurs autres qui auraient aussi annoncé d'excellents résultats; mais jusqu'à plus ample information, nous préférions garder le silence à ce sujet; dans quelques jours nous seront mieux renseignés. Cependant, et nous devons le croire, puisque tous les marins faisant partie des équipages des navires en relâche, ont été unanimes sur ce point, il est certain que la morue en ce moment se trouve en abondance sur le banc de Saint-Pierre et le Grand-Banc.

Nous avons pu connaître les noms des matelots de la goëlette *Jessie*, dont nous annonçons la mort dans notre dernier numéro. Ce sont les nommés Gauvain (Hippolyte), Sicot (Angé-Marie), Prochon (Pierre-Guillaume), Rouillet (François-Pierre), Agnès (Charles-Ange).

Le trois-mâts *Louis*, capitaine Bidet, a aussi perdu 3 hommes sur le Grand-Banc. Une de ses chaloupes, en revenant de tendre les lignes, a chaviré à une assez grande distance du bord.

Aussitôt que du navire on a pu s'apercevoir de l'accident, le capitaine a fait mettre son canot à la mer; mais lorsque cette embarcation est arrivée près de la chaloupe chavirée, 4 hommes sur 7 étaient encore sur l'eau, s'étant retenus à la quille de l'embarcation; 3 autres, à bout de forces, avaient lâché prise et avaient coulé presqu'immédiatement sous les yeux de leurs compagnons, sans que ceux-ci pussent même essayer de leur porter secours.

Quand on a recueilli les survivants, on a pu reconnaître que Grandin (Victor), Bellenger (Louis) et Poulichot (Pierre-Marie), n'étaient plus avec leurs camarades.

Les vents d'Est, dont nous nous plaignions ont enfin cessé: depuis deux jours nous avons bonne brise de N.-O. et beau temps.

Déjà la rade se garnit de nouveau; les navires du Golfe, qui généralement font escale à Saint-Pierre, et que le coup de vent de la fin de mars avait retardés, sont presque tous arrivés; plusieurs transports que les derniers vents d'Est avaient amenés sur le banc de Saint-Pierre ont pu, dès le changement de vent, gagner le port de destination: ils attendent maintenant l'arrivée des premières morues.

Avant de terminer nous devons signaler un fait tout à l'honneur de la marine anglaise, et que des négociants de la colonie ont bien voulu nous faire connaître:

Dans les derniers jours d'avril, le brick *Madeleine*, de Dieppe, avait perdu une de ses chaloupes montée par sept hommes. Déjà trois jours s'étaient écoulés, et le capitaine désespérait de jamais retrouver ses marins, lorsque derrière un bâtiment anglais qui passait à quelque distance, il aperçut une embarcation de pêche qu'il reconnut immédiatement pour être française. Quelques instants après cette embarcation laissait le navire, mettait à la voile, et presqu'aussitôt les sept hommes que l'on croyait perdus, étaient revenus à bord de la *Madeleine*.

Ils auraient été recueillis au moment où ils se trouvaient le plus en danger, et pendant leur séjour à bord de leur sauveur ils n'ont eu qu'à se louer des bons soins qu'ils ont reçus du capitaine, de la bienveillance avec laquelle ils ont été traités. Et, paraît-il, ce même capitaine aurait changé la direction de sa route pour retrouver les parages dans lesquels le brick français devait être mouillé. Il est regrettable que ces hommes n'aient pu apprendre le nom de ce généreux étranger ou tout au moins celui de son navire. Il paraît que malgré leurs instances le capitaine a refusé de se faire connaître. Tout ce qu'ils ont pu savoir c'est que le bâtiment est anglais et qu'il faisait route pour Québec.

De tels faits n'ont assurément pas besoin de commentaires.

A. P.

ANNONCES & AVIS

VENTE PUBLIQUE

AUX ENCHÈRES

D'UNE

MAISON ET D'UN TERRAIN

Appartenant à des mineurs sis à Saint-Pierre, rue Boursaint.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient, qu'en vertu d'une délibération du conseil de famille des mineurs Pierre Heudes, en date du 9 septembre 1868, homologué par

arrêt du Conseil d'appel des îles Saint-Pierre et Miquelon, du 27 avril 1869;

A la requête du s^r Pierre Heudes, tuteur de ses enfants mineurs et en présence du s^r André Paturel fils, subrogé-tuteur desdits mineurs,

Il sera procédé, le samedi 22 mai, présent mois, à une heure après-midi, en la salle d'audience du tribunal de première instance, et par le ministère du Notaire de la colonie, à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une maison et d'un terrain sis à Saint-Pierre, rue Boursaint: tenant du nord à la rue de l'Hôpital, du sud à ladite rue Boursaint, de l'est à la propriété du s^r Paturel père et de l'ouest à Clément frères ou ayant cause.

Mise à prix fixée par l'arrêt. . . 6,000 fr.

L'adjudication de l'immeuble dont la désignation précède aura lieu aux jour, heure et lieu ci-dessus indiqués et conformément aux conditions du cahier des charges déposé en l'étude du Notaire de la colonie, où toute personne pourra en prendre connaissance.

Saint-Pierre, le 12 mai 1869.

Le Notaire,
C. SALOMON.

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

LE BULLETIN

Des Actes administratifs de la Colonie (année 1868).

Prix : 6 francs.

HEURES DES PLEINES ET BASSES MERS

à Saint-Pierre

Du 13 au 19 mai 1869.

DATES	PLEINES MERS		BASSES MERS	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
MAI.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
Jeudi 13	9 11	9 29	3 28	3 46
Vend. 14	9 47	10 06	4 05	4 23
Sam. 15	10 25	10 46	4 35	4 43
Dim. 16	11 09	11 32	5 05	5 28
Lundi 17	11 59	0 27	5 53	6 21
Mardi 18	0 59	1 28	6 51	7 25
Merc. 19	2 12	2 52	8 01	8 40

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital maritime de Saint-Pierre, du 5 au 11 mai 1869.

DATES	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE.	DIRECTION du VENT.	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.					
5	749	749	4 5	4 0	5 0	3 5	N.-E.	Jolie brise.	Entièrement couvert.
6	751	752	5 0	7 0	7 0	2 5	N.-E.	Vent fort.	Très-nuageux.
7	754	755	4 0	6 0	6 0	3 0	N.	Jolie brise.	Nuageux.
8	757	757	3 5	4 0	5 0	3 0	E.-N.	Idem.	Très-nuageux.
9	759	758	5 0	3 5	6 5	3 0	E.-S.-E.	Petite brise.	Pluie dans la matinée.
10	747	745	2 5	3 8	4 0	2 0	S.-E.	Vent fort.	Pluie à 9 heures du soir.
11	748	749	5 3	6 0	7 0	4 5	N.-O.	Idem.	Pluie toute la journée.

Saint-Pierre. — Imprimerie du Gouvernement.